N°137
Octobre 2023

VDL MAG

LE MAGAZINE DES VÉHICULES DE LOISIRS

NUMÉRO SPÉCIAL SALON

Les 20 atouts des camping-cars, caravanes et mobil-homes p. 3

INTERVIEW
PIERRE ROUSSEAU « PORTER LE PERMIS DE CONDUIRE À 4,25 TONNES » p. 8

ENQUÊTE
HOMECAMPER, L'HÉBERGEMENT ENTRE PARTICULIERS p. 10

sommaire

08
INTERVIEW
PIERRE ROUSSEAU « PORTER LE PERMIS DE CONDUIRE À 4,25 TONNES »

03
EXPERTISE
LES 20 ATOUTS DES VÉHICULES DE LOISIRS

10
ENQUÊTE
HOMECAMPER : L'HÉBERGEMENT ENTRE PARTICULIERS

14
FOCUS
SALON DES MAIRES : PARTAGER LA CULTURE DU TOURISME EN CAMPING-CAR

13
INITIATIVE
LE GYNÉCO-BUS, UN CAMPING-CAR AU SERVICE DES FEMMES

16
LES ACTUS

18
CHIFFRES-ÉCO
TOURISME EN FRANCE : L'EMBELLIE EST CONFIRMÉE

Le billet

LES VDL SE PLIENT À TOUTES LES ENVIES !

Les véhicules de loisirs (VDL) que sont les camping-cars, les vans, les fourgons, les caravanes et les mobil-homes ont de nombreux avantages que nous détaillons dans ce numéro. Confortables, maniables, modernes, profitant des dernières évolutions en termes de consommation et de dépenses énergétiques, se gardant longtemps, ils permettent des vacances de qualité. Les camping-cars peuvent stationner là où les voitures le peuvent, mais en plus certaines entreprises comme HomeCamper proposent des emplacements chez des particuliers. Les très nombreux campings en France permettent aux caravanes de s'y installer. Les mobil-homes de leur côté répondent à une demande grandissante de vacances faciles. En outre les véhicules de loisirs rendent des services à la population, à l'exemple du « gynéco-bus », un camping-car qui permet aux femmes éloignées des centres médicaux de recevoir des soins et un suivi.
Tous les acteurs des VDL seront présents lors du salon des véhicules de loisirs, du 7 au 15 octobre 2023, au parc des expositions de Paris-Villepinte. Autre rendez-vous important, UNI VDL et du Comité de liaison du camping-car (CLC) seront, cette année encore, au salon des maires et des collectivités de Paris – porte de Versailles du 21 au 23 novembre. ■

Le comité de rédaction

Magazine des entreprises du véhicule de loisirs (UNI VDL) • 3-5, rue des Cordelières, 75013 Paris - contact@univdl.org • Tél. 01 43 37 86 61
Directeur de la publication : Pierre Rousseau.
Comité de rédaction : François Feuillet, Patrick Mahé, Antoine Guéret, Benoît Ferreira, Hervé Gautier, Frédéric Ragot.
Conception, réalisation : Denfert Consultants.
Crédits photos : Sandaya ; DR ; Rapido ; Trigano ; Pilote ; camping La Pélonie ; HomeCamper ; Alain Bardey ; Comitia Communication ; SMCL ; Atlantica ; Sett ; DR ; camping Indigo.
N° ISSN : 1164-9062
Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

LES 20 ATOUTS DES **VÉHICULES DE LOISIRS**

Camping-cars, vans, fourgons, caravanes et mobil-homes sont plébiscités. Il est vrai qu'ils présentent de nombreux avantages et permettent de goûter pleinement au charme des vacances. Petit tour d'horizon de leurs principales caractéristiques.

Que sont les véhicules de loisirs (VDL) ?

Le camping-car est un véhicule dont l'aménagement est conçu pour servir de logement, avec tout le confort nécessaire (lits, douche, espace cuisine...).
La clientèle est celle de seniors, disposant de temps libre.

Les vans sont des véhicules plus compacts, souvent munis de toits relevables servant de couchette. Sa clientèle est majoritairement plus jeune et active.

Les fourgons sont plus longs qu'un van mais moins qu'un camping-car. Sa clientèle est familiale.

La caravane est un véhicule de camping qui est tracté par une voiture. Elle dispose de tous les équipements (lits, cuisine...) et ne peut être installée que dans un terrain dédié (camping...).

Les mobil-homes sont des résidences mobiles, disposant de chambres (jusqu'à 4 pour les plus grands), cuisine, salon et salle de bain. La clientèle qui achète les mobil-homes est principalement les campings, les parcs résidentiels de loisirs (PRL) et les particuliers. Ces résidences ne s'installent qu'à certains endroits (campings, PRL).

Les entreprises des VDL sont françaises & exportatrices

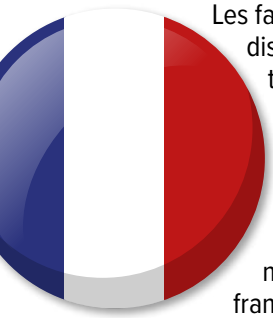

Les fabricants français de VDL disposent d'usines réparties sur tout le territoire national. Parmi les leaders du marché européen, on trouve de nombreux groupes français : Trigano, Rapido, Pilote, Bio-Habitat, Louisiane ou encore mobil-home Rideau. Nombre d'entre eux ont d'ailleurs étendu leur influence en créant ou acquérant des centres de production en Europe afin de consolider leurs positions européennes.

La France est le premier pays européen en nombre de campings présents sur son territoire.

Les VDL s'inscrivent dans les valeurs actuelles

La crise sanitaire a accentué le désir de liberté et de vacances nature des Français. Les vacances en camping-cars, vans, fourgons et caravanes répondent en tous points à ces aspirations.

Avec les camping-cars, il est possible de partir à tout moment, de s'arrêter là où on le souhaite et de séjourner aussi longtemps que voulu. Les séjours sont faciles puisque ces véhicules sont autonomes et ne requièrent qu'un emplacement pour stationner.

Les caravanes peuvent s'installer dans les très nombreux campings français.

Les mobil-homes permettent de passer des vacances « comme à la maison », tout en bénéficiant des activités des campings ou des parcs résidentiels de loisirs.

Confortables et bien équipés, les VDL permettent une utilisation toute l'année.

Les avantages d'un camping-car, van ou fourgon

- ✔ Liberté
- ✔ Autonomie
- ✔ Confort
- ✔ Maniabilité
- ✔ Véhicules bien équipés (lits, cuisine, rangements…)
- ✔ Se gardent longtemps
- ✔ Un marché de l'occasion dynamique

Les atouts d'une caravane

- ✔ Liberté
- ✔ Autonomie
- ✔ Confort
- ✔ Maniabilité
- ✔ Ne nécessite que peu d'entretien (pneumatiques, freins…)
- ✔ Un prix d'achat abordable et elle se garde très longtemps

Quel véhicule pour tracter une caravane ?

Le véhicule qui tracte doit être plus lourd que la caravane tractée.

PERMIS B : véhicule classique + caravane < ou = à 4,25 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC)

PERMIS BE : lorsque le PTAC de la caravane + véhicule > à 4,25 tonnes

On peut louer son VDL

Pour financer leur investissement, nombre de propriétaires proposent leur véhicule à la location.

Pour ce faire, nombre de camping-caristes ont recours des plateformes de location entre particuliers qui ont vu le jour ces dernières années.

Les campings et les parcs résidentiels de loisirs (PRL) proposent de louer leurs mobil-homes pour les vacanciers.

Les propriétaires de mobil-home peuvent le louer lorsqu'ils ne le l'utilisent pas

Les camping-cars et caravanes sont faciles d'utilisation

Les camping-cars, vans, fourgons ou caravanes se manient aussi facilement qu'une voiture.

Les constructeurs ont beaucoup travaillé sur le design intérieur et proposent désormais des produits de taille réduite, mais très confortables. Pour les véhicules les plus longs, ils disposent de systèmes d'assistance (caméra de recul…), qui rendent les manœuvres aussi aisées qu'avec les modèles les plus compacts.

Le tourisme en camping-car, van ou fourgon : une chance pour les territoires

Les touristes en camping-cars, vans ou fourgons sont des bons vivants, ne regardant pas à la dépense.

En **Anjou** les camping-cars passent **6,3 jours** en moyenne et dépensent **47 €** par jour et par personne hors carburant.

À **Lapalisse**, dans l'Allier, le montant dépensé est estimé à **60 €** par jour et par personne.

Le budget moyen dépensé chaque jour par les possesseurs de camping-cars, vans et fourgons s'élève à **38,50 €** en moyenne.

Sources : Anjou tourisme / ville de Lapalisse / UNI VDL- Ipsos

Pour les territoires ne possédant pas d'infrastructures touristiques, les VDL sont le moyen de dynamiser facilement l'économie locale : ces véhicules n'ont besoin que d'une place de stationnement.

Les VDL : des consommations maîtrisées

Du fait de leur conception, les camping-cars, vans et fourgons incitent les passagers à limiter toutes leurs consommations (eau, énergie…).
Même en ayant une autonomie de quelques jours, ces véhicules ont des réserves d'eau limitées et il n'est pas question de prendre de longues douches ou de laisser couler l'eau inutilement. En matière de cuisine, la présence de bouteilles de gaz incite à modérer sa consommation ; et l'électricité disponible est fonction de la capacité des batteries et de la qualité des panneaux solaires généralement installés sur le toit du véhicule. Des panneaux solaires qui, eux aussi, limitent l'impact carbone des camping-cars. Bien sûr, un camping-car consomme plus de carburant qu'une voiture de tourisme, mais la grande majorité des utilisateurs de camping-cars, vans ou fourgons, une fois installés, se baladent à pied, à vélo ou en transport en commun.

Le permis B suffit

Pour prendre le volant d'un camping-car, van ou fourgon, mais aussi tracter une caravane, un simple permis B est nécessaire dans la majorité des cas.

Il est possible de dormir dans un camping-car, van ou fourgon

La loi n'interdit en rien de passer la nuit dans son véhicule alors qu'il est stationné sur la voie publique. Les instances de la sécurité routière conseillent même aux conducteurs de véhicules de tourisme de se reposer en cas de fatigue avant de reprendre la route.

Camping-cars, vans et fourgons peuvent stationner partout

Les camping-cars, vans et fourgons sont autorisés à stationner partout où les voitures peuvent le faire, pour une durée de sept jours consécutifs.

Si les camping-cars, vans et fourgons ont les mêmes droits de stationnement que les véhicules de tourisme, il faut cependant ne pas mettre de cales, déployer un auvent ou s'attabler autour d'une table. Cela serait assimilé à du camping et donc verbalisable.

Les mobil-homes, caravanes et camping-cars sont durables

Les véhicules de loisirs gardent une valeur résiduelle importante, même lorsqu'ils sont anciens, car leurs propriétaires les entretiennent parfaitement tout au long de leur vie.

- Un mobil-home, par exemple, dure en moyenne plus de 25 ans.
- S'il y a bien un véhicule particulièrement robuste, c'est la caravane. Celle-ci ne nécessite que peu d'entretien (état des pneumatiques, tête d'attelage, freinage). Bien stockée, elle est d'une grande fiabilité dans le temps.
- Les propriétaires de vans, fourgons ou camping-cars souhaitent garder leur véhicule longtemps et en prennent soin.
- Le marché de l'occasion est donc extrêmement dynamique et permet à ceux qui le souhaitent de revendre facilement leur véhicule lorsqu'ils désirent en changer.

Les mobil-homes, c'est la garantie de vacances de qualité…

Les mobil-homes sont des produits qui répondent aux besoins de tous les vacanciers : mobil-homes « minis » pour 2 personnes, mobil-homes familiaux (jusqu'à 4 chambres) ; équipés (salon, vraie cuisine et salle de bain, rangements partout…), décorés avec soin et bien entretenus, ils permettent de passer des vacances de qualité, tout en profitant des activités proposées par les campings ou les PRL

… À des tarifs avantageux

Louer un mobil-home hors-saison est d'un très bon rapport qualité/prix et cela permet de partir facilement sur les ailes de saison, en avril/mai ou en septembre/octobre. Cependant, même l'été, en s'y prenant en avance et en évitant les zones très touristiques, il existe des offres très attractives. Surtout, il ne faut pas oublier que lorsqu'on loue un mobil-home on a accès à de multiples activités, qu'il s'agisse de piscines, de parcs aquatiques, d'aires de jeux, d'animations de jour comme de nuit. Pour les propriétaires d'un mobil-home, il y a la possibilité de le louer lors des semaines inoccupées et ainsi de bénéficier d'un complément de revenu.

Des campings sur tout le territoire

Destinée à fréquenter les terrains de campings, la caravane ne rencontre pas de problème de stationnement : avec plus de 8 000 établissements en France, il n'y a aucune difficulté à pratiquer un tourisme itinérant en caravane.

Un particulier peut acheter un mobil-home

Oui, c'est tout à fait possible. Il faut juste trouver un lieu où l'installer, qu'il s'agisse d'un camping ou d'un parc résidentiel de loisirs (PRL).

Où installer son mobil-home ?

Les mobil-homes ne peuvent être installés que :

1. Dans les parcs résidentiels de loisirs (PRL) ;
2. Dans les terrains de camping ;
3. Dans les villages de vacances classés en hébergement léger au sens du code du tourisme.

Campings* vs *PRL

Accueil : les PRL n'accueillent que des mobil-homes ou des habitations légères de loisirs / la majorité des campings disposent également d'emplacements nus pour les tentes, les caravanes et camping-cars.

Ouverture : les PRL restent ouverts à l'année car certains résidents sont propriétaires de leurs parcelles / les campings ferment généralement plusieurs mois dans l'année.

Taille des emplacements : au moins 200 m² dans les PRL / varient entre 100 et 160 m² dans les campings.

Activités : la plupart des campings et des PRL proposent des activités similaires (piscine, animation, jeux pour enfants...).

Un particulier peut louer son mobil-home

Oui, il est possible pour un particulier de louer son mobil-home, selon les conditions du contrat passé avec le camping où est situé le mobil-home. Certains campings proposent de gérer la location pour un particulier.

RECEVEZ GRATUITEMENT LA NOUVELLE VERSION DE

VDL MAG
LE MAGAZINE DES VÉHICULES DE LOISIRS

Le magazine des véhicules de loisirs (camping-cars, fourgons, vans, caravanes, mobil-homes), de l'accueil et du tourisme

Pour recevoir gratuitement VDL Mag, en version numérique ou en version papier :

contact@univdl.org

Retrouvez tous les numéros de VDL Mag sur
www.univdl.com/vdl-magazine/

La profession s'occupe de la fin de vie des mobil-homes

Soucieuse de limiter son impact écologique, la filière du mobil-home a pris les choses en main pour gérer la fin de vie des produits afin d'éviter les démantèlements « sauvages » par des circuits parallèles peu soucieux de l'environnement ou la présence de produits vétustes sur des terrains privés. Depuis 2011, Éco Mobil-Home, une structure créée et financée par la profession, a donc pour mission de prendre en charge la fin de vie des mobil-homes du marché français, depuis leur enlèvement jusqu'au traitement et au recyclage des matériaux. Depuis 2011, plus de 15 000 résidences mobiles de loisirs en fin de vie ont ainsi été démantelée et plus de 30 000 tonnes de matières traitées et valorisées.

Retrouvez plus d'informations sur www.univdl.com

Actions de court ou de long terme, UNI VDL et le CLC œuvrent au quotidien pour valoriser les camping-cars, fourgons, vans, caravanes, mobil-homes et remorques et permettre aux constructeurs comme aux usagers de trouver leur place dans le marché français du tourisme. Entretien avec Pierre Rousseau, président d'UNI VDL.

PIERRE ROUSSEAU,
PRÉSIDENT D'UNI VDL

« PORTER LE PERMIS DE CONDUIRE DE 3,5 À 4,25 TONNES »

Quelles sont les missions d'UNI VDL ?
L'Union nationale des industries et des véhicules de loisirs (UNI VDL) est composée principalement des fabricants français de véhicules de loisirs (VDL) avec une dizaine d'entreprises qui possèdent des unités d'assemblage en France. À ce premier groupe, s'en ajoute un second, formé par les constructeurs étrangers de VDL. Un troisième groupe rassemble les entreprises réalisant des mobil-homes ainsi qu'une section remorques. Enfin, s'ajoutent les représentants des fournisseurs du secteur. En tout, cela représente une soixantaine de membres. Le rôle d'UNI VDL est de les représenter auprès des pouvoirs publics. Nous participons d'ailleurs aux différents groupes de travail existant sur leurs évolutions. De plus, notre syndicat est membre de l'ECF (European Caravan Federation), ce qui nous permet d'intervenir, au même titre que nos collègues européens, sur la législation et les règlementations envisagées. Une autre de nos missions importantes est de soutenir le développement de notre marché, et de veiller au bon accueil des véhicules de loisirs. Enfin, nous diffusons de l'information et communiquons chaque mois les statistiques des immatriculations françaises, européennes. Notre rôle d'information auprès des adhérents est primordial. Le comité directeur d'UNI VDL se réunit d'ailleurs chaque mois afin d'évoquer ces différents sujets, de faire le point, de voir comment évolue le marché et de décider des actions à mener le cas échéant.

Quelles actions menez-vous pour soutenir le développement du marché des VDL ?
Notre objectif est d'aider les constructeurs dans le développement du marché en organisant différentes campagnes de promotion et de communication, mais aussi des événements dédiés aux VDL. Durant la crise sanitaire, nous avons conduit une campagne de communication télévisuelle pour sensibiliser à l'art de vivre en camping-cars, vans, fourgons ou caravane. Elle a été une vraie réussite. Par ailleurs, nous organisons la Quinzaine du camping-car, le Printemps de la caravane et bien sûr le salon des VDL qui se tiendra exceptionnellement à Villepinte ces deux prochaines années. Ces évènements sont accompagnés de vastes campagnes de communication radio et par des insertions publicitaires dans différents magazines afin de soutenir ces rendez-vous importants pour la profession. Toutes ces actions et salons permettent à l'ensemble des acteurs du secteur de valoriser leurs produits et de mieux les faire connaître auprès du grand public.

Que représentent aujourd'hui les VDL pour le secteur du tourisme ?
Les camping-cars, vans, fourgons, caravanes et mobil-homes sont désormais un élément clé du marché du tourisme. Ils permettent des vacances itinérantes proches de la nature et séduisent un nombre croissant de touristes. C'est un moyen de vacances respectueux de l'environnement car les usagers font attention à leur consommation d'eau ou d'électricité. En 2022, les ventes de camping-cars, vans et fourgons neufs ont atteint 26 000 unités et celles de véhicules d'occasion, 66 000. Au total, le parc français est estimé entre 550 000 et 600 000 camping-cars/vans ou fourgons. Le marché des caravanes neuves est bien

« Nous nous attachons à dialoguer avec les élus, à leur expliquer comment créer une aire d'accueil de camping-cars et les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre. »

moindre, mais comme leurs propriétaires les gardent longtemps et qu'il y a peu d'entretien donc peu d'usure, le parc français des caravanes est estimé à un million. Enfin, les mobil-homes, très prisés de l'hôtellerie de plein air, sont au nombre d'environ 250 000, plus de 20 000 nouveaux produits étant commercialisés chaque année.

Quels sont les chantiers emblématiques que vous avez eu à conduire ces derniers mois ?

Tout d'abord, nous avons dû gérer le changement de lieu du salon des VDL. Du fait des jeux Olympiques, les éditions 2023 et 2024 vont en effet se tenir à Villepinte et non au Bourget. Cela signifie de nouveaux accès, de nouveaux parkings, de nouveaux halls et il a fallu redistribuer toutes les cartes pour que chacun trouve sa place et puisse présenter ses produits sous leur meilleur jour. Le second chantier que nous menons est d'essayer de porter le permis de conduire traditionnel de 3,5 à 4,25 tonnes pour les camping-cars. Les équipements de sécurité et de dépollution augmentent depuis plusieurs années, donc nous estimons qu'il serait judicieux d'augmenter le poids total autorisé en charge (PTAC) à 4,25 tonnes.

Quel est le rôle du CLC ?

Le Comité de liaison du camping-car (CLC) existe depuis une trentaine d'années. Dédié à l'utilisation des camping-cars, il regroupe des constructeurs d'UNI VDL, des distributeurs, des associations d'élus, des représentants de la presse spécialisée ou encore des associations d'utilisateurs. Il a vocation à promouvoir l'usage des camping-cars et d'informer les élus sur leur accueil. Lors de sa création, il y avait peu d'aires d'accueil ou de services et l'on peut se féliciter du rôle joué par le CLC dans l'essor de ce type d'accueil. Promouvoir l'accueil reste d'ailleurs une de ses fonctions essentielles. L'autre mission primordiale est de veiller à ce que les maires ne prennent pas d'arrêtés non conformes à la loi en matière de stationnement, et notamment des interdictions générales de stationner dans la commune, mesures qui sont illégales.

Quels sont les moyens dont il dispose ?

Nous finançons un poste de chargé de mission pour aller à la rencontre des maires, leur expliquer la réglementation et faciliter la création d'aires d'accueil ou de services. Nous avons également la volonté d'avoir une pédagogie plus collaborative. C'est pourquoi nous nous attachons à dialoguer avec les élus, à leur expliquer comment créer une aire d'accueil de camping-cars et les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre. Nous pouvons également les aider à rédiger les arrêtés municipaux sachant que dans certains lieux très touristiques on peut comprendre les interdictions de stationner à partir du moment où elles concernent l'ensemble des véhicules et non les seuls camping-cars. Cela dit, dans certains cas, nous avons du mal à nous faire comprendre des communes et nous nous voyons obligés d'aller devant les tribunaux. Mais ces cas de figures sont d'autant plus rares aujourd'hui qu'au travers de *VDL Magazine*, les communes prennent conscience de l'apport des camping-cars dans l'économie locale. Et notre présence au salon des maires nous permet là aussi de nous faire connaître et d'engager des dialogues positifs avec les élus locaux. C'est un travail de longue haleine et nous nous attachons au quotidien à aider encore plus les maires à trouver des solutions pour l'accueil des camping-cars. ■

HOMECAMPER, SPÉCIALISTE DE L'HÉBERGEMENT DE PLEIN AIR ENTRE PARTICULIERS

Avec la vogue des vacances au vert, le site HomeCamper a su trouver sa place dans le paysage touristique. Sa vocation ? Mettre en relation des touristes en camping-cars, vans, fourgons ou caravanes, des campeurs, avec des propriétaires de parcs et jardins désireux de mettre à leur disposition une parcelle de terrain où passer la nuit.

Comment permettre aux touristes en camping-cars ou caravanes de stationner dans des endroits calmes et reposants ? Dès 2015, Étienne de Galbert, fondateur et président de HomeCamper, se pose cette question avec ses associés pour répondre aux besoins de certains camping-caristes soucieux de découvrir des lieux privilégiés. *« Nous avons alors décidé de faire une étude auprès d'un maximum de camping-caristes qui nous ont confirmé qu'il était parfois difficile de trouver un lieu de stationnement à leur convenance. Nous avons alors eu l'idée de mettre en relation des propriétaires de parcs et jardins avec des voyageurs en véhicules de loisirs. »* En avril 2015 naît donc HomeCamper.fr, une plateforme visant à mettre en contact propriétaires et voyageurs. *« Nous avons créé notre site, www.homecamper.fr et réalisé un gros travail de prospection pour convaincre les propriétaires de proposer leurs espaces verts,* poursuit Étienne de Galbert. *C'est ainsi que l'aventure a démarré. »* Dès 2018, la jeune entreprise rachète « Campe dans mon jardin » et, en 2019, « Gamping », après avoir réalisé une levée de fonds de 1 million d'euros tant auprès d'un fonds d'investissement qu'au travers d'une opération de crowdfunding. Deux rachats qui ont permis à HomeCamper de diversifier son offre vers les campeurs traditionnels sous tente et surtout de multiplier le nombre d'annonces proposées et d'agrandir sa communauté.

Un développement auquel la crise sanitaire est venue mettre un brutal coup d'arrêt, comme dans l'ensemble du secteur du tourisme. Pour autant, la crise du Covid aura eu du bon puisque dans la période qui s'en est suivie, beaucoup de gens cherchaient à passer des vacances en pleine nature. *« Nous avons alors connu un fort engouement et le nombre de fans du camping chez l'habitant s'est multiplié,* poursuit Étienne de Galbert. *Aujourd'hui, plus de 500 000 personnes ont utilisé nos services et nous proposons environ 3 000 nouveaux emplacements tous les mois. »*

L'APRÈS CRISE SANITAIRE, UN VÉRITABLE BOOSTER

Des services qui font l'objet d'une notation croisée des hôtes comme des visiteurs ce qui permet aux propriétaires les plus cotés d'apparaître dans les premières pages

HOMECAMPER C'EST

500 000 utilisateurs

58 000 emplacements

12 000 hôtes propriétaires

97,7 % de satisfaction

Présence dans **42 pays** et notamment en France, Belgique, Allemagne, Espagne et Italie

TÉMOIGNAGES

Propriétaires de terrains et touristes en camping-cars, vans ou fourgons nous ont livré leurs impressions sur leur expérience avec HomeCamper.

Thibaut Rouzic

J'avais un logement à Cavalaire-sur-Mer, dans le Sud de la France où il y avait un jardin. J'y ai installé une salle de bain privative à l'arrière et j'ai décidé de louer un espace. J'ai cherché sur internet et j'ai vu que HomeCamper était une solution facile d'accès avec une équipe réactive et une assistance téléphonique. Depuis juillet 2022, je loue donc un petit emplacement où il est possible d'installer une tente pour 16 à 18 € par jour et par personne. Les campeurs ont accès à la salle de bain, à un réfrigérateur et à un four à micro-ondes ainsi qu'à l'eau et l'électricité sur le terrain. Cela se passe très bien.

Fabien Foucaud

J'ai rencontré le fondateur de HomeCamper en 2018. Il m'a parlé de son activité et comme je disposais d'un grand terrain à Bois-le-Roi, dans le sud de la Seine-et-Marne, nous avons décidé d'accueillir des campeurs. Nous mettons à leur disposition de l'eau, de l'électricité, des toilettes sèches, une douche et un four à micro-ondes. Nous pouvons accueillir une quinzaine de personnes, une vingtaine s'il s'agit d'un groupe d'amis. D'avril à septembre, nous recevons énormément de monde, que ce soient des personnes sous tente, en van ou en fourgon. C'est une expérience très enrichissante. Cela me permet de parler anglais régulièrement et pour mes enfants, c'est aussi une ouverture puisqu'ils peuvent jouer avec d'autres enfants issus de régions ou de pays différents.

Christine Lasalle

J'ai découvert le site HomeCamper à la suite de recherches pour aller en Alsace pour les marchés de Noël alors que les campings étaient fermés. Depuis, nous avons été enchantés et nous le conseillons autour de nous. Nous recherchons plutôt des emplacements vers un endroit que nous souhaitons visiter, équipés au minimum d'eau et d'électricité. Les relations avec les hôtes sont parfaites, nous pouvons échanger, avoir des conseils de visites. Globalement nous n'avons eu que de bonnes relations. C'est un mode de séjour différent de ce que l'on peut trouver sur une aire d'accueil ou un terrain de camping, c'est plus familier.

Alain Bardey

J'ai connu HomeCamper au moment de son lancement, puis je suis devenu par affinité « Ambassadeur bénévole de HomeCamper ». J'ai effectué des distributions de flyers aux camping-caristes, aux offices de tourisme et dans les boîtes aux lettres de propriétés. Nous avons, mon épouse et moi, fait le tour de France en camping-car et à vélo, trois mois durant en avril, mai et juin de cette année avec environ 30 séjours chez des particuliers HomeCamper. Ce que nous aimons chez HomeCamper c'est l'accueil, la rencontre, les lieux et les apéros... Nous sommes à la recherche d'un accueil chaleureux, comme dans un gîte ou chambre d'hôte, mais nous arrivons avec notre chambre. Cette expérience permet la découverte de gens passionnés et passionnants qui ont des choses et des expériences à raconter. Que du bonheur !

Mélanie Bolz

Nous recherchons de l'espace, de la liberté, de la tranquillité, un contact convivial et personnalisé avec l'hôte, des emplacements le plus possible en pleine nature... HomeCamper est très réactif, propose un assez large choix et permet surtout la communication avec les hôtes avant réservation, ce qui se révèle pratique pour des demandes plus particulières. Nous optons de préférence pour des emplacements où nous sommes les seuls campeurs. Le calme et l'espace sont un plus. Nous n'attendons aucun service en particulier car nous sommes autonomes. Cela dit, prendre l'apéritif avec l'hôte, c'est toujours sympa ! Chez HomeCamper, c'est très « humain », convivial, personnalisé, et ce dès la réservation. Il y a un vrai échange.

Photo d'Alain Bardey

Retrouvez l'intégralité de cet article et des témoignages sur www.univdl.com

du site tandis que les moins appréciés sont moins visibles. Une dimension collaborative qui permet de réguler naturellement l'offre et de donner l'assurance d'un accueil de qualité.

PROPOSER DES OFFRES PLUS HAUT DE GAMME

Avec le développement en Europe, la montée en gamme est désormais le maître-mot de HomeCamper. *« Nous faisons en sorte que l'accueil soit de bonne qualité,* remarque Étienne de Galbert. *Cela signifie que les lieux d'accueil soient bien équipés, avec, par exemple, des espaces barbecue, un accès à l'électricité ou encore, pour certains, une piscine. »* Il est vrai que l'offre ne cesse de se diversifier avec, au-delà de l'accueil des camping-caristes ou des campeurs sous tente, des propositions d'hébergements insolites afin de s'adresser à l'ensemble des voyageurs de plein air.

Les voyageurs en véhicules de loisirs représentent aujourd'hui plus de 45 % de la clientèle de HomeCamper, le reste étant des campeurs traditionnels, notamment des randonneurs ou des cyclotouristes, ou encore des amateurs de séjours insolites. Des amateurs qui, pour 12,5 euros en moyenne par nuit pour deux personnes, peuvent choisir le type de terrain qui leur convient. Les prix varient selon les prestations : 8 à 10 euros par personne en moyenne pour un emplacement simple à plus de 25 euros pour un jardin avec piscine, petit-déjeuner ou encore prêt de vélos. Des montants sur lesquels HomeCamper perçoit un pourcentage de 22 % afin d'entretenir le site, fournir une assurance, développer une application ou encore conduire des actions de marketing et communication. ■

Retrouvez plus d'informations sur www.univdl.com

Un site qui se veut clair et intuitif

Que les visiteurs soient fixés sur le choix de leur destination et du mode d'emplacements qu'ils souhaitent, le site internet HomeCamper.fr se veut clair et intuitif. Une barre de recherche permet bien sûr de trouver des emplacements par destination. Mais il est également possible d'accéder aux offres par thématique de voyage : bord de mer, fermes & animaux, piscine & bien-être, cyclotourisme, art & histoire, il y en a pour tous les goûts. Il est même possible de visualiser les offres pour lesquelles il est possible d'effectuer une réservation instantanée. De fait, deux modes de réservation coexistent, l'un appelant une réponse personnelle du propriétaire de jardin, l'autre permettant de réserver instantanément l'emplacement de son choix.

DES HÔTES ET DES VOYAGEURS DE TOUS LES HORIZONS

Les hôtes de HomeCamper ? Une majorité de particuliers désireux de faire des rencontres, mais aussi de se créer un complément de revenu. S'ajoutent quelques professionnels du tourisme, qu'il s'agisse de propriétaires de chambres d'hôtes, de gîtes ou de centres équestres. Tous s'acquittent d'une commission de 22 % qui permet à HomeCamper de gérer son site, de mettre en place des actions de marketing ou de communication, d'inclure une assurance responsabilité civile, etc. Quant aux voyageurs, leur profil diffère selon leur mode de voyage. Pour les touristes en camping-car, il s'agit plutôt de personnes de 28 à 35 ans louant un véhicule ou des propriétaires de 45 à 55 ans. *« Au-delà, les camping-caristes plus âgés ont déjà leurs habitudes et préfèrent séjourner au sein d'étapes France Passion ou dans des aires d'accueil trouvées via des applications ou des guides »*, relève Étienne de Galbert. Enfin, les 18-25 ans sont plutôt des campeurs sous la tente adeptes des randonnées à vélo ou à pied.

LE GYNÉCO-BUS, UN CAMPING-CAR AU SERVICE DES FEMMES

Aller à la rencontre des femmes renonçant aux soins et aux dépistages gynécologiques faute de pouvoir se déplacer chez un spécialiste, tel est l'objectif du Gynéco-Bus, un camping-car équipé de tout le nécessaire aux consultations qui sillonne depuis octobre 2022 les routes de Provence.

Comment permettre aux femmes vivant en milieu rural d'accéder facilement à des soins gynécologiques ? En Provence, une sage-femme, Laure Fabre, a, dès 2018, l'idée de créer un dispositif mobile de gynécologie afin d'aller à la rencontre de femmes éloignées des soins et de faciliter l'accès aux dépistages gynécologiques, mais aussi à la contraception ou à une consultation préopératoire. Épaulée par l'association « Santé pour tous », elle commence à élaborer le projet, rapidement soutenue par l'Agence régionale de santé. C'est finalement le centre hospitalier intercommunal Brignoles – Le Luc qui deviendra le porteur de projet. L'idée s'est traduite par la création du Gynéco-Bus, un camping-car aménagé avec tous les équipements nécessaires à la pratique de consultations de gynécologie, le centre hospitalier ayant acquis le matériel biomédical et informatique dédié. Table d'examen, appareil d'échographie, matériels divers, le camping-car n'a rien à envier à un cabinet gynécologique traditionnel. Le camping-car apporte la mobilité, un investissement minime par rapport aux équipements installés.

DE NOMBREUSES BÉNÉFICIAIRES DÈS LE DÉMARRAGE

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis les patientes sont donc accueillies de 9 h à 17 h au plus près de leur domicile par un gynécologue et une sage-femme. Une quinzaine de sage-femmes et 17 médecins gynécologues ont adhéré à l'aventure. Pour ce faire rien de plus simple, il leur suffit de prendre rendez-vous sur Doctolib en fonction du calendrier établi pour les 43 communes concernées de l'agglomération Provence Verte et de la Communauté de communes Provence Verdon. Une initiative qui a rencontré un incontestable succès : durant le premier mois d'activité du Gynéco-Bus, environ 300 femmes ont pu bénéficier d'une consultation ! ■

> À mes yeux, ce projet est innovant par plusieurs aspects : les liens tissés avec les communes, les établissements médico-sociaux et les groupements de professionnels de santé sur le territoire. Tous ces partenaires ont concouru par leur expertise, leur dynamisme et leur ouverture à la mise en œuvre de notre projet. Nous avions envie de travailler tous ensemble. Le résultat est là : une consultation avancée hospitalière se rend auprès de chaque commune et vient soutenir l'action des professionnels de santé sur place !
> **Laure Fabre, sage-femme coordinatrice et initiatrice du projet**

Un financement multiple

Le projet Gynéco-Bus a vu le jour grâce à de nombreux acteurs. L'investissement de 302 000,45 €, comprenant l'achat et l'aménagement du camping-car, l'acquisition du matériel biomédical et informatique, etc., est réparti ainsi :

- Fonds régionaux et européens (Leader – Groupe d'action local GAL) : 21 104,45 € ;
- État (Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté) : 50 000 € ;
- Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (préfecture du Var) : 18 000 € ;
- Agence régionale de santé (ARS) : 92 000 € ;
- Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur : 47 396 € ;
- Conseil départemental du Var : 6 000 € ;
- Agglomération Provence verte : 33 000 € ;
- Communauté de communes Provence Verdon : 30 000 € ;
- Mutualité sociale agricole (MSA) : 4 500 €.

SALONS DES MAIRES :

PARTAGER LA CULTURE DU TOURISME EN CAMPING-CAR

Les salons des maires organisés partout en France sont l'occasion pour les élus locaux de recueillir des informations sur de multiples sujets. Le tourisme, en particulier, est un secteur d'activité qui suscite bien des interrogations. Pour la seconde année consécutive, le Comité de liaison du camping-car (CLC) sera présent au Salon des maires et des collectivités locales de Paris.

Chaque année, les différents salons des maires organisés sur le territoire français permettent aux élus locaux de se retrouver, échanger ou encore partager des bonnes pratiques sur de multiples thématiques. Salon des maires des Alpes-Maritimes, Salon des communes et intercommunalités de l'Ain, Salon départemental des maires de l'Hérault..., la liste des manifestations est longue et témoigne du besoin des édiles de bénéficier d'informations précises sur les sujets qui les préoccupent.

LE CLC PRÉSENT À PARIS-PORTE DE VERSAILLES

Depuis une vingtaine d'années, le Salon des maires et des collectivités locales (SMCL) est le plus emblématique d'entre eux. Du 21 au 23 novembre, il accueille, porte de Versailles, des dizaines de milliers d'élus locaux et leurs équipes soucieux d'aller à la rencontre des acteurs majeurs du secteur. Parmi ces derniers, le Comité de liaison du camping-car (CLC) a fait son retour dans les allées du salon en 2022. *« Ce retour marque notre volonté de nous rapprocher des élus afin de partager avec eux la culture du tourisme en camping-car et l'intérêt économique pour les territoires d'accueillir au mieux les adeptes de cette filière »*, explique Benoît Ferreira, chargé de mission au CLC. *Au cours de nos échanges, nous leur rappelons qu'il est globalement "interdit d'interdire" en matière de stationnement et qu'il est possible de trouver des solutions et de bénéficier des retombées économiques engendrées par les touristes en camping-cars. C'est important car la majorité des maires est toujours en activité et manque de temps comme de ressources humaines. Il est donc difficile pour eux de s'informer sur tous les sujets et notre rôle est de les aider en leur apportant toutes les informations dont ils ont besoin. »* Lors de l'édition 2022, le CLC a ainsi pu échanger avec environ 200 maires de toutes régions et toutes tailles de collectivités. *« Nous partageons aux élus ce qui se fait en terme de développement sur les aménagements tant au niveau gestion des bornes et entrées en digital que des approches*

Question à...
Benoît Ferreira, chargé de mission développement au CLC

Comment le CLC intervient-il pour aider les élus locaux à mieux accueillir les camping-cars, vans et fourgons ?

Les élus et leurs équipes peuvent formuler des demandes auprès du CLC, qu'elles concernent la réglementation, l'aménagement, les demandes de subventions ou encore les mises en relation avec des prestataires. L'idée est vraiment de proposer une approche globale du tourisme en camping-car, van ou fourgon. Nous leur apportons des informations, mais pouvons aussi nous rendre sur place pour évaluer avec eux le potentiel d'accueil de leur territoire et les aider dans la rédaction d'un schéma d'accueil spécifique. Nous ne faisons pas à leur place, mais les accompagnons car eux seuls ont une connaissance approfondie des problématiques locales. Au cours de nos échanges, nous parvenons à déterminer un contexte et à trouver les meilleures conditions de développement pour leur territoire. Aussi, il ne faut pas que les maires hésitent à nous contacter et je les invite, en cas de besoin, à m'adresser un mail à l'adresse bferreira@univdl.org

paysagères et matériaux utilisés que l'ont voit sur nos déplacements réguliers », ajoute Benoît Ferreira. Afin de promouvoir encore plus efficacement le tourisme en camping-car, le CLC s'est associé, pour l'édition 2023, à d'autres acteurs du secteur, qu'il s'agisse de prestataires d'aménagement d'aires d'accueil ou de consultants en aménagement et en développement du territoire. À leur stand commun, les élus locaux pourront trouver toutes les réponses aux questions qu'ils se posent sur l'accueil des camping-cars, vans et fourgons. « *Nous avons travaillé sur un guide qui recense toutes les aides départementales et régionales, que nous partageons en ligne, et nous transmettons une forme de méthodologie pour qu'une mairie trouve l'ensemble des subvention auxquelles elle peut prétendre* », conclut Benoît Ferreira. ■

QUESTION À STÉPHANIE GAY, DIRECTRICE DU SMCL

« Le SMCL facilite l'élaboration de plans d'actions concrets »

Du 21 au 23 novembre 2023, le Salon des maires et des collectivités locales (SMCL) prend ses quartiers au parc des expositions de Paris-Porte de Versailles. L'occasion pour 50 000 élus et collaborateurs d'équipes municipales de découvrir des solutions concrètes aux défis auxquels ils sont confrontés.

Le tourisme tient-il une part importante dans les sujets abordés ?
Les cadres territoriaux sont confrontés à de multiples défis entre les périodes touristiques hautes et basses : impact environnemental, gestion des déchets, adaptation des infrastructures et services, approvisionnement alimentaire, propreté, affluence, sécurité, loisirs... Certaines communes peuvent doubler ou tripler facilement leur nombre de résidents en haute saison, ce qui demande des efforts d'adaptation. Les enjeux liés à l'attractivité touristiques des territoires, qu'ils soient économiques, sociaux, sécuritaires, immobiliers, et j'en passe, trouvent bien entendu une série de solutions sur les différents espaces thématiques de l'événement.

Retrouvez l'intégralité de cette interview sur www.univdl.com

RETROUVEZ-NOUS AU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

21-23 novembre 2023
Paris (parc des expositions de la Porte de Versailles)

Pour tout savoir sur :
- le tourisme en camping-car
- l'accueil et le stationnement des camping-cars
- les aménagements possibles
- les subventions existantes...

Pour rencontrer :
- des prestataires d'aménagement d'aires d'accueil,
- des consultants en aménagement et développement du territoire...

Et recevoir toute la documentation disponible concernant l'accueil des utilisateurs de camping-cars, vans et fourgons.

- **Une soirée** sera consacrée au lancement de l'Observatoire du tourisme en camping-car avec Atout France ;

- **Une table-ronde** sera organisée autour des grandes thématiques du tourisme en camping-cars : réglementation, aménagements, subventions, bonnes pratiques...

VENEZ NOMBREUX

UN PLAN EN FAVEUR D'UN TOURISME DU SAVOIR-FAIRE

La Direction générale des entreprises (DGE) a signé dix conventions régionales en faveur du tourisme de savoir-faire auprès des régions afin de soutenir le développement de la filière. Le déploiement de cette initiative a été acté par la signature d'une convention entre la DGE et chaque région ayant répondu à l'appel. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire ont présenté un projet de développement de la filière sur leur territoire. Ce plan a pour ambition d'enrichir l'offre touristique et de doubler en cinq ans le nombre d'entreprises ouvrant leur outil de production au public afin de renforcer la connaissance des filières locales et l'attractivité de ces métiers auprès des Français. Ce tourisme répond aux attentes d'un monde plus durable, ancré dans les territoires, valorisant les savoir-faire, avec des retombées économiques pour les entreprises, et constituant pour celles-ci un outil d'attractivité des métiers et du recrutement. Le tourisme de savoir-faire, très prisé des camping-caristes, est une spécificité française qui a compté 20 millions de visiteurs en 2022, et un nombre croissant d'entreprises ouvertes au public : 2 000 en 2019 et 3 500 en 2022.
https://www.entrepriseetdecouverte.fr/

UNE APPLI POUR RÉSERVER SON EMPLACEMENT

Alors que depuis quelques années le camping connaît un succès grandissant, les modes d'hébergement évoluent et l'on trouve de plus en plus d'emplacements équipés de mobil-homes, chalets, hébergements insolites, tentes lodges, parfois au détriment d'un camping traditionnel qui continue d'exister grâce à une clientèle composée de camping-caristes, caravaniers mais aussi de vanlifers. Pour répondre aux attentes de ces derniers, la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA) et la Fédération française de camping et de caravaning (FFCC) ont souhaité faciliter la recherche d'emplacements nus de camping. Pour cela, les deux fédérations ont créé, via l'application de la FFCC, une solution qui liste tous les emplacements non équipés disponibles en temps réél.

HOMMAGE

C'est avec une profonde tristesse que nous venons d'apprendre le décès d'André Padiou à l'âge de 88 ans. En 1962, il créé sa première caravane pour partir en vacances, projet qui signe la naissance du groupe Pilote, devenu depuis un acteur majeur des véhicules de loisirs. Tous les membres d'UNI VDL adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à tous ceux qui l'ont connu.

L'ACTU DES SALONS

SALON DES VÉHICULES DE LOISIRS **TOUS À VILLEPINTE !**

Depuis sa création en 1966, le salon des véhicules de loisirs, anciennement salon de la caravane, élisait domicile dans l'enceinte du parc des expositions du Bourget. En vue de l'implantation de halls dédiés dans quelques mois aux jeux Olympiques, le salon s'est déplacé à Paris Nord-Villepinte, dans un cadre majestueux et convivial à la fois. C'est donc du 7 au 15 octobre, que se tient la 57e édition du salon des véhicules de loisirs. Réparti sur 2 halls de 52 000 m² d'exposition, avec 160 stands et trois parkings de 85 000 m² pour les camping-caristes, ce salon se positionne plus que jamais comme la plus grande vitrine des véhicules de loisirs de l'Hexagone. Sur les parkings réservés aux camping-caristes, chaque soir, du 7 au 14 octobre, le salon proposera des soirées animées.

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR **ATLANTICA ET SETT, LES INCONTOURNABLES**

Salon Atlantica (Niort)

C'est désormais à Niort que se déroule le salon Atlantica, l'un des rendez-vous majeurs des professionnels de l'hôtellerie de plein air. Du 10 au 12 octobre, ce ne sont pas moins de 7 500 visiteurs qui sont attendus pour les 490 stands des exposants. Cette édition 2023, organisée autour de cinq univers (aménagements, cafés hôtels restaurants, hébergements locatifs, loisirs et services) sera également l'occasion pour les gestionnaires de campings de participer au 49e congrès de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA). Un mois plus tard, du 7 au 9 novembre, ce sera le tour du Sett de réunir les professionnels du camping à Montpellier pour cette 44e édition d'un salon qui reste le numéro 1 en Europe pour les équipements de l'hôtellerie de plein air, avec près de 700 exposants et plus de 17 000 visiteurs.

YESCAPA ET GOBOONY **FUSIONNENT**

Yescapa et Goboony, deux leaders dans la location de véhicules de loisirs, viennent d'annoncer la fusion de leurs entités. Cette nouvelle structure donne naissance à la plus grande entreprise de partage de véhicules de loisirs entre particuliers au niveau européen, avec pas moins de 30 000 véhicules, plus de 10 pays et 350 000 utilisateurs annuels. Les deux sociétés partagent la même passion pour l'aventure mais aussi une vision commune : faire vivre à tous les vacanciers la liberté du voyage en camping-car, van ou fourgon aménagé. « *Cette fusion apportera un nouveau souffle pour tous les amateurs de vacances en plein air, car elle facilitera l'organisation et la réservation d'une escapade dans toute l'Europe* », détaille Mark de Vos, président de Goboony. « *L'amitié qui existe entre Yescapa et Goboony depuis 2018 permet de construire la nouvelle entité sur des bases solides, et ce notamment grâce aux valeurs communes que les deux entreprises partagent* », ajoute Benoît Panel, président de Yescapa.

CARAVAN SALON DE **DÜSSELDORF**

25 août – 3 septembre 2023

Fondé en 1962, le *Caravan Salon* de Düsseldorf est l'un des salons les plus importants dédié aux loisirs mobiles. Il présente plus de 2 100 véhicules de loisirs sur 230 000 m² de surface d'exposition et de nombreuses nouveautés pour les passionnés de voyages.

Cette année encore, ce salon est un succès avec 254 0000 visiteurs, indiquant que le caravaning inspire de plus en plus et que le nombre de passionnés augmente.

Sett (Montpellier)

TOURISME EN FRANCE, L'EMBELLIE EST CONFIRMÉE

LE CHIFFRE
306 millions de nuitées enregistrées en France entre le 1er juillet et le 20 août 2023.

Après un début prometteur au printemps, la saison estivale confirme la bonne santé du tourisme en France. Les visiteurs étrangers sont revenus en force et la majorité des Français est restée en France. La montagne et les régions éloignées des côtes voient leur fréquentation augmenter.

Les mois de mai et de juin, favorisés par de nombreux week-ends de trois jours, ont permis aux professionnels du tourisme d'entamer une saison estivale exceptionnelle dans de nombreuses régions de France[1]. L'hôtellerie de plein air reste le premier lieu d'hébergement des vacanciers, avec des réservations en progression de 4 % pour août par rapport à celles de 2022. Selon Nicolas Dayot, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA), les gens sont partis très nombreux en vacances. Le ministère du Tourisme indique que 88 % des Français sont restés dans l'Hexagone et 73 % comptent partir en vacances, ce qui indique que septembre devrait être très positif (voir encadré). Malgré un contexte difficile, les Français ont « sanctuarisé » leurs vacances d'après Olivia Grégoire, ministre déléguée au Tourisme, tout en maîtrisant le budget une fois sur place.

À mi-août, on enregistrait une augmentation de 29 % des arrivées internationales. De même, le nombre de touristes européens progresse fortement dans l'Hexagone, notamment des Allemands, des néerlandais et des Espagnols (+11 %). Ainsi, du 1er au 20 juillet, les taux d'occupation dans l'hôtellerie de plein air par les clientèles européennes dépassent de + 15 % les niveaux de 2022. L'Île-de-France a vu la clientèle asiatique revenir en force notamment dans la capitale. Cette tendance, si elle se confirme, devrait permettre, selon le ministère, d'atteindre 64 à 67 milliards d'euros de recettes (contre 58 milliards en 2022) pour 78 à 82 millions d'arrivées internationales.

Autre forte mutation, la fréquentation touristique du mois de juillet a été marquée par une évolution significative des destinations sur le territoire national. Ainsi, ce sont les régions du nord de la France qui enregistrent des taux d'occupation en hausse par rapport à 2022 alors que certaines régions du sud de la France connaissent un léger recul. Une progression observée un peu partout, dans les Hauts-de-France comme en Normandie, avec des pics estimés à + 12 % sur les plateformes comme Airbnb ou Abritel. Beaucoup de Français optent aussi pour des destinations plus proches de chez eux, même si les destinations de littoral restent de loin les préférées. Atout France indique ainsi que les Alpes progressent de 13,2 %, les Pyrénées de 7 %. ■

1. Source des chiffres : Atout France et ministère du Tourisme.

LA FRÉQUENTATION INTERNATIONALE PROGRESSE

Durant le mois de juillet, la fréquentation internationale a poursuivi sa progression par rapport à 2022, qu'elle soit européenne, américaine ou asiatique. Dans l'hôtellerie de plein air, les taux d'occupation des clientèles européennes dépassent même de 15 % les niveaux de l'an passé. Pour Caroline Leboucher, directrice générale d'Atout France, *« l'attractivité internationale de la France est confirmée et se renforce ».*

Août et septembre plutôt que juillet ?

Durant le mois de juillet, 32 % des Français ont réalisé un séjour touristique ; 66 % envisagent de partir en vacances en août ou septembre. Pour expliquer cette tendance plusieurs explications : le calendrier scolaire favorable (cinq semaines complètes en août) ; une attention particulière portée sur le budget qui incite à repousser les séjours ; et enfin, l'effet « coupe du monde de rugby » en septembre.

NOUVELLES **DATES**

DU 07 AU 15 OCTOBRE 2023

NOUVEAU **LIEU**

PARIS-NORD VILLEPINTE

57e SALON DES VÉHICULES DE LOISIRS

- La plus grande vitrine de France.
- L'occasion unique de voir et de tester sur route les modèles de très nombreuses marques européennes.

Achetez dès maintenant votre entrée à tarif réduit

OFFRE SPÉCIALE WEB **7€** AU LIEU DE ~~15€~~

sur **salonvdl.com**

Salon VDL

Le Salon des Véhicules De Loisirs

DUCATO AVEC CONDUITE ASSISTÉE DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

LAISSEZ-VOUS GUIDER

btsadv.com

FIAT PROFESSIONAL

Arrivez sereinement à destination avec plus de sécurité et de confort grâce au Maintien au centre de la voie (Lane Centering), au Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) et à l'Assistant de conduite dans les embouteillages avec Stop & Go (Traffic Jam Assist)*. Laissez Ducato, avec ses équipements de sécurité de dernière génération, vous offrir une conduite plus détendue, vous aider à réduire le risque d'accident et accroître la protection des passagers. Assurez-vous plus que jamais des vacances sans soucis en choisissant un camping-car sur base Fiat Professional Ducato.

Cette communication illustre les caractéristiques et les contenus spécifiques au modèle, qui peuvent être choisis par les constructeurs de camping-cars. Il faudra donc vérifier la disponibilité des caractéristiques du modèle que vous achèterez auprès de votre constructeur de camping-cars. L'agencement des modèles et leurs options peuvent varier en fonction d'exigences spécifiques relatives au marché ou aux dispositions légales.

DUCATO. PRENEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE.

fiatcamper.com

*Lane Centering : Maintien au centre de la voie, Adaptative Cruise Control ou ACC : Régulateur de vitesse adaptatif, Traffic Jam Assist : Assistant de conduite dans les embouteillages avec Stop & Go, l'arrêt et le redémarrage automatiques.